

Appel d'offres 2012

Sida, santé et développement : Genre et VIH projets de recherche

Contexte

Dans la plupart des sociétés, les statuts des hommes et des femmes diffèrent et sont marqués par des rapports d'inégalité. La propagation du VIH s'en nourrit mais contribue également à les renforcer.

Si l'impact des inégalités de genre sur les populations et sur l'épidémie de VIH/Sida commence à être connu, les déclinaisons pratiques peinent à être mises en œuvre.

Dans cette perspective, la Fondation de France souhaite contribuer au progrès des connaissances et à l'évolution des pratiques professionnelles ainsi que des politiques sanitaires.

À qui s'adresse l'appel d'offres ?

Cet appel d'offres concerne les sciences sociales (sociologie, anthropologie...), l'épidémiologie, la santé publique, ou la recherche clinique. Une attention particulière sera accordée aux jeunes chercheurs (doctorants ou post-doctorants).

La Fondation de France souhaite financer des projets ayant une utilité potentielle à court ou moyen terme pour les populations concernées.

Les terrains de recherche concernent les zones suivantes :

- les départements français d'Amérique : Antilles et Guyane ;
- l'Afrique ;
- l'Asie : Cambodge, Inde, Laos, Thaïlande et Vietnam ;
- l'Amérique du Sud : Brésil et Argentine.

Quels projets de recherche ?

Une attention particulière sera accordée aux projets portant notamment sur l'un des points suivants :

- l'implication du VIH en termes de santé reproductive ;

- les comorbidités et coinfections (*i.e.* infection au papillomavirus HPV) ;
- les conséquences positives ou négatives sur les femmes du développement des outils de prévention à efficacité partielle (microbicides, circoncision, etc.) ;
- les violences faites aux femmes et leurs conséquences en termes de VIH ;
- les freins à l'implication des hommes dans la lutte contre l'épidémie à titre individuel (dans leur cellule familiale) ou collectif (au sein de leur communauté), et les propositions d'actions qui en découlent.

Les critères de sélection

La collaboration entre équipes de recherche en France (ou en Europe) et au Sud sera un pré-requis déterminant. La Fondation de France retiendra uniquement :

- les projets de recherche innovants élaborés à partir d'une analyse rigoureuse de la réalité des besoins ;
- les projets justifiant l'originalité de leur démarche : la prise de risque intellectuelle sera appréciée ;
- les projets décrivant précisément leurs objectifs et les répercussions attendues (utilité médicale et sociale concrète) ;
- les projets d'une grande rigueur méthodologique.

Les modalités de soutien

Une partie de ces subventions peut servir à financer le salaire d'un post-doctorant et/ou d'un doctorant ainsi que des bourses de mobilité.

Ces aides pourront être annuelles (éventuellement renouvelables) ou pluriannuelles (d'une durée maximale de 3 ans).

Pour information, le budget global du programme « recherche sida » de la Fondation de France s'élève en 2012 à environ 500 000 euros.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.fondationdefrance.org ou disponible sur demande par mail.

Le dossier complet doit être réceptionné **avant le 15 avril 2012 pour la première session et avant le 15 octobre 2012 pour la seconde session**, en deux exemplaires papiers **et** en version électronique à l'adresse suivante :

Fondation de France
Programme « Sida, santé et développement »
Jury recherche
40, avenue Hoche - 75008 Paris - France
sida@fdf.org
Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Les décisions seront communiquées par écrit, au plus tard en juin 2012 pour la première session, et en décembre 2012 pour la seconde.